

Croisière, Transition écologique et énergétique Le Havre croisières : le projet d'aménagement pour un port d'avenir

Pour conforter l'attractivité de HAROPA PORT sur le marché européen de la croisière et accompagner le fort développement du trafic passager attendu dans les prochaines années, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole et HAROPA PORT s'engagent, avec le soutien de la région Normandie, dans un ambitieux projet d'aménagement du pôle croisières de la pointe de Floride.

Publié le 19/09/2022 - Mis à jour le 12/04/2024



©HAROPA PORT

La construction de 3 nouveaux terminaux et 4 nouveaux lieux d'activité

Afin d'améliorer sensiblement les conditions d'accueil des croisiéristes, le projet prévoit la **création de 3 nouveaux terminaux** plus grands et plus confortables entre 2023 et 2025, sur une surface utile de 15 000 m². Avec ces nouveaux terminaux, Le Havre aura alors la capacité d'accueillir de manière fluide et confortable des triples escales, **soit une capacité totale de 13 500 passagers par jour**.

4 nouveaux lieux d'activités verront également le jour :

- **Les Cabines**, un lieu de convivialité et de restauration ouvert sur la ville,
- **L'Amphithéâtre**, un spot dédié à la programmation culturelle et événementielle,
- **Le Pont**, un espace dédié à la déambulation et au spectacle des grands événements nautiques,
- **Le Grand salon**, un lieu événementiel propice au rayonnement du Havre et de HAROPA PORT.

En plus, une vaste esplanade sera installée à la pointe de la Pointe de Floride. Une grande étendue minérale avec une plaine engazonnée offrira également un espace de détente. Au cœur du site, les terre-pleins portuaires seront aménagés sous la forme d'une allée végétalisée qui se déploiera sur 320 mètres.

Des escales "zéro fumée" et l'approvisionnement des paquebots en énergies propres pour une empreinte carbone neutre

La sobriété énergétique et la neutralité carbone constituent des objectifs prioritaires de ce projet d'aménagement :

- **Des quais entièrement électrifiés** : l'ensemble des quais dédiés à la croisière maritime sera électrifié avant fin 2025 pour permettre le raccordement des navires ;
- **La puissance électrique délivrée sera de 10 MW par quai**, ce qui permettra d'éviter 100 tonnes de CO₂ et 2 tonnes d'autres émissions polluantes durant les 12 heures d'escale d'un navire, soit l'équivalent du volume de 17 piscines olympiques ;
- **Des bâtiments à énergie positive** : les terminaux de croisière ont été imaginés pour accueillir les croisiéristes dans des conditions vertueuses sur le plan environnemental. Les nouveaux bâtiments seront à énergie positive grâce à l'apport d'une vaste toiture photovoltaïque et de conditions de fonctionnement très sobres. Les procédés de construction employés seront bas carbone. Un objectif de 10 % de transport de matériaux par voie fluviale est intégré au projet pour diminuer le recours au transport routier.

Coût des travaux :

Aménagement de la pointe de Floride : 59 M€ financés par le GIP Le Havre Croisières (dont 15 M€ par Le Havre Seine Métropole et 15 M€ par la Région) ;

Modernisation et électrification des quais : 32 M€ dont 13,6 millions d'euros au titre du plan France Relance et 900 000 euros au titre du fonds de recherche pour le charbon et l'acier.

Le saviez-vous ? Le Havre Seine Métropole et HAROPA PORT ont créé en février 2022 le groupement d'intérêt public (GIP) : Le Havre Croisières.



71, quai Colbert, 76600 Le Havre
02 79 18 05 00